

adeto

NEWS

mai - JUIN 2016 n° 63

Le mot du président

C'est un grand honneur pour moi d'avoir été désigné par le Conseil d'Administration pour assurer la présidence de notre association. En effet, créateur d'une entreprise implantée dans notre zone d'activités depuis 1999, je suis engagé depuis plusieurs années en faveur du développement économique local.

En tout premier lieu, je tiens à rendre hommage à Gabriel De Pasquale qui, durant 20 ans, n'a pas ménagé ses efforts pour faire avancer l'ADETO et défendre les intérêts des entreprises du Pôle d'activités de Toulon Ouest, en particulier auprès des pouvoirs publics.

Durant toutes ces années, Gabriel a fait preuve de ténacité, de disponibilité et d'engagement. Il a toujours su exprimer haut et fort ses convictions au service de l'intérêt collectif.

Faire entendre la voix des entreprises que l'ADETO représente, sera bien évidemment une des priorités de ma mission. Mission pour laquelle je sais pouvoir compter sur les administrateurs de notre association et sur l'équipe opérationnelle. Cette nouvelle gouvernance saura également faire preuve d'ouverture et nous souhaitons associer toutes les bonnes volontés et toutes les compétences qui se présenteront, avec pour objectif l'intérêt collectif dans le respect des intérêts de chacun.

Nous avons encore de nombreux défis à relever...

Notre Pôle d'activités a évolué de manière considérable au cours des dernières années. Les entreprises implantées ont des métiers, des contraintes et des intérêts différents. Il revient à l'ADETO de les représenter, de faciliter le développement de leurs activités sur les volets économique, social, environnemental et de favoriser les échanges au sein de la zone. C'est une lourde tâche, j'en ai conscience !

L'ADETO existe par ses adhérents et pour ses adhérents. Nos actions et nos propositions doivent constituer des réponses aux besoins des chefs d'entreprise. A ce titre, nous avons engagé en mars une enquête visant à mieux cerner vos attentes et une feuille de route stratégique est en cours d'élaboration. Ainsi, de nouvelles actions et de nouveaux services vous seront prochainement proposés. Nous en parlerons plus longuement dans les prochains mois.

Mais d'ici là, nous nous retrouverons tous le 19 mai à La Villa Brignac, à l'occasion du Printemps des Entreprises. Il y sera question d'emploi et de recrutement : un sujet majeur s'il en est, qui nous concerne tous, en nos qualités de chefs d'entreprise mais aussi de citoyens.

Michel Cresp
Président de l'ADETO



PASSAGE DE RELAIS À LA TÊTE DE L'ADETO

Pas facile de refermer un livre dont les pages se sont écrites au fil des jours durant 20 ans. Une aventure humaine, à la fois personnelle et collective conduite par Gabriel De Pasquale. Son engagement constant et sa volonté sans faille lui auront permis de mener à bien, avec son équipe, les projets développés par l'ADETO durant ces deux décennies. S'il a fallu souvent faire face à des difficultés, le Président sortant de l'ADETO veut surtout retenir les succès, les rencontres, les moments de partage et les amitiés qui ont jalonné son parcours. Mûrement réfléchi, sa décision de transmettre le flambeau a été prise il y a de nombreux mois. Gabriel De Pasquale a passé le relais à Michel Cresp avec sérénité et une certitude : si une page se tourne pour lui, l'histoire de l'ADETO continue avec un nouveau président et une équipe motivée, prête à relever les challenges à venir. (Rendez-vous en pages 4 & 5)



Bienvenue !

Adhérer à l'ADETO, c'est avant tout une manière de participer à la vie économique du Pôle d'activités de Toulon Ouest. C'est donc avec plaisir que nous présentons ici nos nouveaux adhérents. Merci à eux de la confiance qu'ils nous accordent et merci également aux adhérents de longue date. L'union fait la force !

Bienvenue à :

- ADRH MANAGEMENT
- ACPM
- PRORENOV
- PHARMACIE DES PLAYES
- QUO VADIS
- YAFI IMMOBILIER
- TRANSPORTS MURIE & FILS
- LUCAS ISNARDON
- BAVARIA MOTORS
- AESIS CONSEIL
- VEGA PARTNER
- SOFRESUD
- NESPRESSO
- CLAIRE ISNARDON

A noter sur vos agendas :

■ Jeudi 19 mai :

Printemps des Entreprises
à la Villa Brignac, sur le thème de l'emploi et du recrutement.

■ Lundi 30 mai :

ADETO Business Club
au restaurant la Playa à Six-Fours.

■ Jeudi 2 juin :

Petit déjeuner thématique
sur la cession et la reprise d'entreprise.
Intervenant : Allianz.

■ Vendredi 10 juin :

Tournoi de foot interentreprises

De tout un peu...

■ L'emploi et le recrutement font le Printemps

L'édition 2016 du Printemps des Entreprises aura lieu le jeudi 19 mai.

Elle sera dédiée à l'emploi et au recrutement. Attention, cette année, la manifestation se déroulera dans le magnifique domaine de la Villa Brignac, 1363 avenue Jean Monnet à Ollioules.

- **A 9h**, un accueil est réservé aux adhérents de l'ADETO autour d'un petit déjeuner convivial, avant l'ouverture de la manifestation. L'occasion pour les plus anciens de rencontrer les nouveaux adhérents, d'échanger et d'élargir son réseau.
- **A 10h30**, table ronde : dans le combat mené contre le chômage, les entreprises ont un rôle de premier ordre. Toutefois, elles sont elles-mêmes confrontées à des freins dans leurs besoins d'embauche. C'est pourquoi la table ronde va débattre des freins et des opportunités liés à l'emploi et au recrutement. Seront présents autour de la table :
 - Monsieur Sabry Hani - Sous-préfet
 - Monsieur Yannick Chenevard - Vice-président de la Région, en charge de l'Emploi et de la Formation
 - Monsieur Jean-Charles Blanc - Directeur départemental de Pôle Emploi
 - des chefs d'entreprise du Pôle d'activités de Toulon Ouest.



- **A partir de midi**, après l'inauguration officielle du Printemps des Entreprises, les échanges pourront se poursuivre autour du cocktail.
- **Dès 14h30**, place au « Café de l'emploi » qui réunira des responsables d'entreprise recruteurs et des candidats présélectionnés par Pôle Emploi. Il y a fort à parier qu'à l'issue de cet après-midi de rencontres, des emplois en CDI, CDD, travail temporaire ou saisonnier seront pourvus.

Pour vous inscrire au Printemps des Entreprises, rendez-vous sur www.adeto.fr / rubrique actualités ou flashez ce code.



■ Robert Brun s'est refait une beauté

Enfin ! Les travaux de réfection de l'avenue Robert Brun si souvent réclamés et longtemps attendus ont commencé mi-mars. Gérés par les services de la Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, ils ont duré 5 semaines. Ils ont été réalisés de jour sous alternat de circulation, hormis les enrobés posés de nuit, entre le 30 mars et le 6 avril.

Le résultat est là. L'ADETO se réjouit de la bonne exécution de ces travaux. Mais cette nouvelle voirie ne doit pas inciter les usagers à accélérer : pour la sécurité de tous – riverains, salariés et clients des entreprises implantées –, le respect du code de la route n'est pas une option.



■ Une nouvelle mutualisation qui roule

Ça y est, un nouveau partenariat a été signé avec la société Autosur dans le cadre de la politique de mutualisation développée par l'ADETO : le contrôle technique des véhicules.

A titre d'exemple, le contrôle technique d'un véhicule léger est facturé 48 €, avec possibilité de prise en charge du véhicule sur le lieu de travail moyennant un supplément de 5 €.

La mutualisation des achats est une offre de services qui permet aux adhérents de bénéficier de conditions d'achats avantageuses sur des produits ou services, par la mutualisation des besoins et

la négociation d'accords-cadres avec les fournisseurs. Sont notamment opérationnels les services suivants : contrôles périodiques obligatoires, contrôles et maintenance des dispositifs de lutte contre l'incendie, collectes des déchets industriels, gaz.

Pour les adhérents utilisant les solutions proposées par l'ADETO, les résultats sont concrets : les économies constatées sont de l'ordre de 40 à 50 % selon les produits ou services, sur la base des montants qu'ils auraient dû acquitter à titre individuel. Une bonne formule pour réduire les coûts à tout coup !

adeto

NEWS

Espace Entreprises
419, avenue de l'Europe - BP 70085
83181 SIX-FOURS
Tél. 04 94 63 16 08 - 06 79 94 39 39
email : contact@adeto.fr

Directeur de la Publication :
Michel Cresp

Rédaction : **Sylvie Vernier**

Conception Edition : **SIRA - 04 94 74 00 09**
Impression : **3400 exemplaires**

Crédit photos : ADETO, Sylvie Vernier,
Toulon Provence Méditerranée, Fotolia.

■ Mobilité : la petite reine en première ligne

Au cours des 3 prochaines années l'ADETO va s'attacher, dans le cadre du plan d'actions ADETO Mobilité, à promouvoir les modes de transports alternatifs au « tout voiture ».

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte met en place des avantages pour encourager les entreprises à favoriser les trajets à vélo de leurs salariés. La loi instaure en effet :

- une réduction d'impôt sur les sociétés pour les entreprises qui acquièrent une flotte de vélos,
- une exonération de charges sociales sur l'indemnité kilométrique versée par l'entreprise,
- une réduction d'impôt sur le revenu sur le montant de la prime kilométrique reçue par le salarié.

Pour l'employeur...

Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2016, une entreprise qui met, de façon facultative, à disposition de ses salariés des vélos, pour leurs déplacements domicile-lieu de travail, peut réduire du montant de son impôt sur les sociétés les frais générés par cette mise à disposition gratuite, dans la limite de 25 % des frais engagés pour l'achat ou l'entretien de la flotte de vélos, y compris s'ils sont électriques. Cette mesure concerne les entreprises payant l'impôt sur les sociétés et non les entrepreneurs individuels.

Pour le salarié...

L'indemnité kilométrique vélo (IKV) pour les salariés qui pédalent entre leur domicile et leur lieu de travail, que ce soit à vélo ou à vélo à assistance électrique (VAE), est fixée à 0,25 € par kilomètre parcouru. Cette indemnité, applicable pour le moment uniquement aux salariés du secteur



privé, peut être prise en charge totalement ou partiellement par l'employeur.

Pour le salarié, l'indemnité kilométrique est exonérée d'impôt sur le revenu, comme c'est déjà le cas pour la contribution de l'employeur aux frais de transport en commun des salariés ou d'abonnement à des services publics de location de vélos.

Toulon Provence Méditerranée s'engage...

Dans le cadre de sa politique pour promouvoir les modes de déplacement actifs (marche à pied, vélo...), en particulier pour les trajets domicile-travail, la Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée a mis en place un dispositif d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique pour les habitants de l'agglomération. Fait peu courant, il permet également d'acquérir un kit pour transformer le modèle classique de son choix en VAE. Avec cette subvention (dans la limite de 250 € pour un VAE et 150 € pour un kit), TPM participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en limitant l'usage de la voiture particulière.



■ EIT : déjà 10 diagnostics réalisés

La précédente édition du journal l'annonçait, l'ADETO initie cette année une démarche d'EIT ou Ecologie Industrielle et Territoriale, parfois englobée sous l'appellation plus parlante « d'économie circulaire ».

Celle-ci constitue un mode d'organisation interentreprises par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins.

La première étape est en cours. Elle consiste à rencontrer les entreprises volontaires du territoire pour réaliser un diagnostic des flux et identifier les possibilités de mutualisation des achats. Dix premiers diagnostics ont d'ores et déjà été réalisés par l'ADETO. Ces diagnostics se font lors d'un entretien dont l'objectif est de cerner l'activité de l'entreprise et ses enjeux, de faire un bilan des flux entrants (matières premières, eau, énergie) et sortants (effluents, produits finis, déchets) ainsi que de leur gestion.

Vous pouvez rejoindre cette démarche, en particulier si :

- Vous vous posez des questions sur la valorisation d'un déchet,
- Vous faites face à un sous-produit pour lequel vous cherchez un traitement ou une valorisation,
- Vous cherchez comment mutualiser des moyens avec d'autres entreprises pour améliorer votre productivité,
- Vous souhaitez gagner en compétitivité en optimisant vos flux,
- Vous vous interrogez sur les circuits courts...

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Laure Rossoglio à l'ADETO.

■ Transmission de flambeau lors de l'AG 2016

L'Assemblée générale de l'ADETO s'est déroulée le 21 avril dans les locaux de CNIM à La Seyne. Elle avait cette année une tonalité toute particulière. En effet, Gabriel De Pasquale, Président fondateur de l'ADETO, très ému, a prononcé son discours d'au revoir, remerciant à la fois les institutions qui soutiennent l'association depuis 20 ans et les adhérents qui lui font confiance pour la défense de leurs intérêts. Une tape de bouche lui a été décernée par la Communauté d'agglomération de Toulon Provence Méditerranée. Les Maires de La Seyne-sur-Mer, Ollioules et Six-Fours-les-Plages lui ont chacun remis la médaille d'honneur de la Ville. Un trophée lui a également été offert par la Chambre de commerce et d'industrie du Var.

Les participants ont ensuite entendu le nouveau président de l'association, Michel Cresp. Il est le dirigeant créateur de Systémique, une entreprise implantée à La Seyne-sur-Mer depuis 1999, spécialisée dans la conception et le développement de systèmes complexes de traitement de l'information, dans les domaines civil et militaire.

Engagé dans la vie économique locale depuis de nombreuses années, il a annoncé sa volonté de mettre en œuvre, avec l'appui des administrateurs et de la cellule opérationnelle, de nouveaux services et de nouvelles actions en réponse aux besoins des chefs d'entreprise du Pôle d'activités et de leurs salariés.

La partie statutaire de l'AG a notamment permis d'adopter le rapport financier et d'approuver le budget prévisionnel 2016. La cotisation demeure inchangée, 200 € pour les entreprises et 80 € pour les professions libérales.



Passage de relais à la tête de l'ADETO

Depuis 20 ans, l'ADETO a été incarnée par un homme – on peut même dire une personnalité. Gabriel De Pasquale a défendu les intérêts d'une structure qui défend elle-même les intérêts de ses adhérents. Avec une liberté de ton bien à lui. Après un parcours bien rempli, il a passé le relais à un autre chef d'entreprise. C'est Michel Cresp, dirigeant de Systémique à La Seyne-sur-Mer, qui vient de lui succéder. Gabriel De Pasquale revient sur son parcours à l'ADETO.

L'ADETO a été créée en 1996 sur le modèle d'une autre association qui existait déjà à l'Est de Toulon, l'AFUZI. Le président sortant ne manque pas de rappeler combien Bernadette Campéno, présidente de l'AFUZI à l'époque, et son équipe ont accepté de partager leur expérience pour aider l'ADETO à voir le jour.

Il aime aussi rappeler que : « *c'est sur incitation de Jean-Sébastien Vialatte, qui venait tout juste d'être élu maire à Six-Fours, que le projet est né* ».

Il regrette néanmoins une chose : « *nous n'avons pas inscrit, dans les statuts, l'obligation d'adhérer pour les nouvelles entreprises qui s'implantent. Côté Est, l'aménageur a immédiatement compris la nécessité de disposer d'une structure relais et a rendu l'adhésion obligatoire. Côté Ouest, les adhésions reposent sur la base du volontariat et l'association a donc dû puiser l'essentiel de ses ressources auprès des partenaires institutionnels* ».

Une vraie collaboration avec les partenaires publics et économiques

Heureusement, l'ADETO a pu, dès sa création, compter sur le soutien de véritables partenaires qui ont rapidement adhéré à l'opportunité de s'adresser à un interlocuteur unique, représentant l'ensemble des entreprises du parc d'activités.

« *Nous étions 150 à l'époque, nous sommes 1 500 aujourd'hui* », souligne Gabriel De Pasquale.

Réponse à un réel besoin dans le cadre des relations entre les institutions et le monde économique, mais réponse également à un besoin pour les entreprises disposant depuis lors d'un porte-parole. Il est toujours plus facile de se faire entendre quand on est nombreux...

Ainsi, lors de son discours de départ à l'issue de l'Assemblée Générale du 21 avril, Gabriel De Pasquale a

chaleureusement remercié, en son nom et au nom de ses collègues chefs d'entreprise, les partenaires qui ont soutenu et accompagné l'ADETO jusqu'ici : Hubert Falco, Président de Toulon Provence Méditerranée et Christiane Hummel, Vice-présidente en charge de l'économie, Horace Lanfranchi, Président du Conseil général et son successeur au Conseil départemental Marc Giraud, les Présidents successifs du Conseil régional et le directeur de l'ADEME. Les Maires des 3 communes d'implantation du Pôle d'activités et leurs équipes ont également joué un rôle essentiel : Marc Vuillemot à La Seyne, Robert Beneventi à Ollioules et Jean-Sébastien Vialatte à Six-Fours. Il n'a pas oublié non plus de remercier les services de l'Etat, ainsi que les responsables des institutions économiques et leurs équipes : Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat, Union patronale du Var...

Ayant acquis au fil du temps une véritable légitimité vis-à-vis des pouvoirs publics et des entreprises, l'ADETO est désormais bien ancrée sur le territoire de l'Ouest Var.

« *Nous ne prétendons pas faire des miracles, mais dès que des problèmes nous sont signalés par des entreprises, nous en référons auprès des collectivités concernées et suivons le dossier jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. Nos partenaires ont toujours joué le jeu, même si parfois il faut du temps pour aboutir. Le temps de l'administration n'est pas le temps de l'entreprise. A contrario, nos partenaires publics, nous informent en priorité et nous consultent pour tous les projets d'aménagement* », n'a pas manqué de rappeler le président fondateur, à l'issue de l'assemblée générale du 21 avril.

Un outil d'intérêt collectif

En défendant les droits et intérêts des entreprises implantées dans le périmètre du Pôle d'activités, l'ADETO est un outil d'intérêt



collectif. En soutenant l'association, ces mêmes entreprises participent à l'aménagement de leur environnement de travail et à la valorisation de la zone. Il s'agit donc également de remercier tous les chefs d'entreprise qui ont compris le sens de l'action de l'ADETO en y adhérant. Certains la soutiennent depuis la première heure, ils sont de plus en plus nombreux à la rejoindre.

A travers les missions et actions qu'elle met en place, l'ADETO concourt elle-même au développement du tissu économique local.

Outil au service de l'intérêt collectif, l'ADETO a construit une palette de services en direction des entreprises. Ses missions se sont élargies au fil du temps. Au-delà de son rôle d'interface, son offre en direction des entreprises s'est enrichie, avec notamment la mutualisation des achats.

L'ADETO a entrepris depuis plusieurs années de favoriser les échanges interentreprises, de structurer son

Quelles sont les missions de l'ADETO ?

- Elle développe les moments d'échanges interentreprises : déjeuners mensuels ADETO Business Club, petits déjeuners thématiques, Printemps des Entreprises, ...
- Elle met en place un programme d'actions pour sensibiliser les entreprises à l'économie durable et leur permettre de réaliser des économies (mutualisations, PDIE, EIT, ...).
- Elle est l'interlocuteur des collectivités locales et des aménageurs de zone, pour centraliser les demandes et résoudre les problèmes pouvant perturber l'activité économique (sécurité, signalétique, travaux, ...)

offre de services et de devenir un référent en matière de développement durable. Elle sensibilise et incite tous les acteurs du parc – entreprises, prestataires, usagers – à de meilleures pratiques environnementales : collecte des déchets, PDIE ADETO Mobilité, nouvelle démarche d'EIT,...

Cette évolution du rôle de l'ADETO va de pair avec celle du Pôle d'activités dont le nombre d'entreprises a été multiplié par 10 en 20 ans : elles sont 1 500 aujourd'hui et emploient plus de 17 000 salariés.



Michel Cresp, le nouveau Président, et son équipe entendent bien s'appuyer sur les fondements solides de l'ADETO pour développer les actions. Leur objectif est bien sûr de capitaliser sur ce qui a été mis en place ces dernières années, tout en y donnant une nouvelle impulsion. Il s'agira notamment de fédérer toujours plus d'adhérents et de faire en sorte que chacun devienne acteur de son environnement, au sens propre comme au sens figuré.

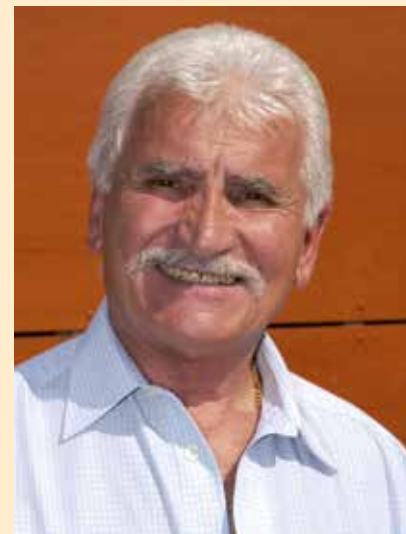
En attendant, rendez-vous le 19 mai à la Villa Brignac pour le Printemps des Entreprises, où il sera question d'emploi et de recrutement. Et rendez-vous aussi à l'automne, pour découvrir la feuille de route de l'ADETO, avec une équipe mobilisée et créative. Le contexte économique et réglementaire en perpétuelles mutations l'exige. Les entreprises en ont besoin.

Pourquoi adhérer à l'ADETO ?

- Mieux se connaître entre professionnels et développer son réseau,
- Mieux se comprendre et se faire entendre,
- Créer des liens entre acteurs économiques d'un même territoire et concrétiser des partenariats.

PRISE DIRECTE...

GABRIEL DE PASQUALE, président sortant, fondateur de l'ADETO



ADETO News : Parlez-nous des premiers temps de l'ADETO...

Gabriel De Pasquale : Il y a 20 ans, la majeure partie du secteur n'était que champs entourés de routes cabossées. Notre première action fut la constitution d'un bureau et d'un conseil d'administration constitué de chef d'entreprises. Les réunions se faisaient dans les locaux de Provelec, mon entreprise. Les collectivités locales ont accueilli le projet d'association avec beaucoup d'intérêt. Nous nous sommes mis au travail avec les Maires de 3 communes, TPM n'existait pas encore à l'époque.

Des chefs d'entreprise achetaient des terrains et construisaient leurs bâtiments. Il a fallu leur expliquer que nous étions là pour les aider et non jouer aux gendarmes. Nous participions aux réunions sur le terrain avec les responsables des communes, il fallait veiller au respect du cahier des charges et à ce que la voie publique ne soit pas encombrée de dépôts de toutes sortes.

Les institutions ont bien compris le travail énorme qui nous attendait sur le terrain. Sans parler des gens du voyage qui s'installaient n'importe où et se servaient en eau et électricité.

Entre nos entreprises à développer et à gérer et les activités liées à l'ADETO, nous n'avions pas le temps de souffler. Il fallait être sur tous les fronts en même temps. Les débuts ont été compliqués, mais petit à petit les choses se sont mises en place.

Au bout de 8 ou 9 ans, nous avons pu embaucher une salariée à temps plein. C'était Pascale Tronel qui a œuvré à mes côtés pendant plus de 10 ans. Cela a constitué un tournant dans la vie de l'ADETO. Nous avons pu monter des projets plus concrets et pas seulement résoudre les problèmes au fur et à mesure qu'ils nous tombaient dessus.

Il y a eu des moments où j'ai été mis plus bas que terre par certains chefs d'entreprise qui me croyaient responsable de tout, y compris de l'obtention ou pas de leur permis de construire.

Mais je suis resté moi-même, en continuant à travailler pour l'intérêt collectif.

ADETO News : Comment qualifieriez-vous, sur le plan humain, votre parcours à la présidence de l'ADETO durant ces vingt années ?

Gabriel De Pasquale : Les relations humaines n'ont jamais été un problème pour moi. Je suis né dans le quartier du Panier à Marseille. J'ai passé 5 ans de mon existence dans un orphelinat et 5 ans chez les marins pompiers. Cela a fait de moi un homme responsable et attentif aux autres. Depuis toujours, j'ai travaillé à construire, à bâtir. A mon entrée dans la vie active, j'ai été chauffeur, chef d'équipe puis chef de chantier et enfin chef de travaux. Je n'ai jamais eu de problème, ni avec les ouvriers, ni avec les patrons. Cela m'a servi dans le cadre de l'ADETO où l'aspect relationnel est extrêmement important, voire primordial. Entretien de bonnes relations avec les autres a toujours été un plaisir pour moi. Je n'ai jamais craint le dialogue avec les hommes politiques : les Maires de nos 3 communes, les responsables de TPM, les chefs d'entreprise ou les membres du conseil d'administration peuvent en témoigner. Ecoute et dialogue, voilà ma conception de la vie.

ADETO News : Vous venez de transmettre le témoin à Michel Cresp. Que faut-il souhaiter au nouveau Président et à son équipe ?

Gabriel De Pasquale : Je quitte l'ADETO avec un gros pincement au cœur, mais il est temps. Le plus dur ne sera pas pour moi mais pour Michel qui va devoir s'adapter à toutes les problématiques et bien cerner les interlocuteurs auxquels il aura affaire dans le cadre de son mandat de président. Cela peut prendre du temps, mais c'est indispensable car les rapports humains jouent un grand rôle dans le résultat de tout ce que l'on entreprend. Il faut savoir prendre en compte le travail des autres. La fonction exige de travailler avec l'envie de construire et de savoir écouter. Je suis convaincu que Michel a la carrure pour réussir et, s'il a besoin d'un avis, je serai à sa disposition. Mon plus cher souhait, c'est que la nouvelle équipe fasse mieux que moi, mais elle ne doit pas oublier qu'un voilier se barre en souplesse pour garder le cap et savoir regagner la terre. Travail, confiance, loyauté... : c'est ce qui est à mon avis souhaitable pour que l'ADETO poursuive sa trajectoire. Je lui souhaite bon vent ainsi qu'à tous les chefs d'entreprise de Toulon-Ouest.

LE SAVIEZ-VOUS ?**Créer une holding pure ou animatrice ?**

La création d'une holding a plusieurs intérêts : effet de levier financier, restructuration, reprise ou cession, transmission future. Les avantages fiscaux qui en découlent dépendent du rôle de la holding.

· La holding « pure » :

Un rôle exclusivement financier : la société mère d'un groupe peut être destinée uniquement à la détention de participations dans ses filiales. Elle constitue surtout, pour l'associé, un outil de gestion de son patrimoine.

Sur le plan fiscal : l'associé est considéré comme un simple apporteur de capitaux et la valeur de la participation est prise en compte pour le calcul de l'ISF.

· La holding « animatrice »

Un rôle de direction et de gestion : la plupart des holdings assument, indépendamment de leur rôle purement financier, une action de direction et de gestion. Elles sont alors qualifiées de holdings animatrices, ce qui est déterminant pour bénéficier de régimes fiscaux attractifs.

Exonération d'ISF : les parts sont exonérées au titre des biens professionnels.

Droits de mutation à titre gratuit : exonération partielle liée au Pacte Dutreil, sachant que le dispositif est également applicable en cas d'interposition entre la société d'exploitation et la société holding. Dans ce cas, une donation en pleine propriété bénéficiera de l'exonération partielle d'assiette et de la réduction de droits de 50 % liée à un donateur de moins de 70 ans.

Abattement sur les plus-values de cession des actions de la holding : ces abattements sont réservés aux sociétés qui exercent une activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, à l'exception de la gestion de leur propre patrimoine mobilier ou immobilier. En sont donc exclues les holdings pures. Le régime de droit commun prévoit un abattement selon la durée de détention des titres : 50 % de deux à moins de huit ans ; 65 % pour une détention de plus de huit ans. Par dérogation, un abattement majoré est applicable lors de la cession de titres de PME souscrits ou acquis dans les dix ans de leur création, la cession de titres de PME par des dirigeants prenant leur retraite et la cession de titres au sein d'un groupe familial. L'abattement est alors de 50 % pour une détention de plus d'un an ; de 65 % après quatre ans de détention et enfin de 85 % à partir de huit ans.

Bon à savoir. Dans le cas de cession de titres de sociétés holdings animatrices, la durée de détention des titres est décomptée à compter de la date d'entrée des titres de la holding dans le patrimoine du cédant. Les compteurs ne sont donc pas remis à zéro à chaque acquisition de filiales par la holding.

Société d'Avocats**IMAVOCATS**

23, rue Peiresc
83000 Toulon
04 94 18 98 98
www.imavocats.fr

PRO'Baie : bilan sur 3 années d'actions.

Opération PRO'Baie
PROFESSIONNELS PROTÈGONS LA BAIE

L'opération PRO'Baie a pour objectif de réduire les pollutions toxiques dispersées sur l'agglomération toulonnaise.



Pour mener à bien cette opération, la CCI du Var et TPM audient des entreprises des secteurs de l'automobile, de la mécanique ou encore de la chimie et du BTP. A l'issue de l'audit, TPM délivre, le cas échéant, une autorisation de rejet qui peut être conditionnée par des travaux de mise en conformité à réaliser sous deux ans. De son côté, la CCI du Var a mis en place un dispositif d'accompagnement : conseils techniques, mise en relation avec des prestataires, montage de dossiers de subventions Agence de l'eau.

Entre 2013 et 2015, 193 audits ont été réalisés sur le territoire de TPM,

dont 58 sur le Pôle d'activités de Toulon Ouest.

Sur ces 58 entreprises auditées :

- 43 ont des rejets non domestiques (rejets liés à l'activité de l'entreprise) dont 23 étaient conformes au règlement d'assainissement.
- 15 sont sans rejet non domestique et ne sont pas concernées par les autorisations de rejets.

Au total 28 autorisations ont été délivrées par TPM sur la période 2013-2015.

Enfin, dans le cadre du partenariat avec l'Agence de l'eau, les entreprises peuvent bénéficier de subventions allant jusqu'à 60% du coût global des travaux pour des mises aux

normes environnementales, suite aux audits ou pour l'amélioration des installations existantes :

- sur le Pôle d'activités de Toulon Ouest, 17 dossiers de demande d'aides ont été montés par la CCI. Ils représentent une valeur de 472 000 € attribuée par l'Agence de l'eau. Les travaux ou investissements réalisés par les entreprises s'élèvent à 1 210 000 € HT.

Retrouvez plus d'informations sur l'opération PRO'Baie dans notre n°59 de mars/avril 2015 disponible sur www.adeto.fr

QUOI DE NEUF CHEZ

TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

■ Toulon accueille la Coupe de l'America !

Événement unique à Toulon du 9 au 11 septembre : la ville et l'agglomération vont accueillir l'élite mondiale de la voile pour la seule étape française des Louis Vuitton America's Cup World Series (LVACWS) du circuit préliminaire. Six équipages prestigieux vont venir s'affronter dans les eaux de la rade toulonnaise dont une équipe française : Groupama Team France avec trois des navigateurs les plus renommés de l'hexagone, Franck Cammas, Michel Desjoyeaux et Olivier de Kersauson. Six puissants catamarans AC45, véritables formules 1 des mers pouvant atteindre les 70 km/h, vont défendre leurs couleurs lors de

courses spectaculaires et rapides, que le public pourra admirer depuis les plages du Mourillon... et tenter de décrocher le plus vieux trophée sportif au monde lors de la 35^e America's Cup en juin 2017 aux Bermudes. Au programme : courses et temps forts, animations gratuites dans toute la ville, sur terre et en mer, remises de prix, rencontres avec les équipages,... Durant ces trois jours, une véritable Cité des Sciences et des Technologies Marines sera implantée de l'anse des pins à l'anse Tabarly, sous la forme de trois dômes. À l'intérieur, vous pourrez assister à des conférences, des démonstrations et simulations, visionner des documentaires, ou



encore participer à des ateliers interactifs, sur les thématiques du nautisme, de la sûreté-sécurité, de la robotique sous-marine, des énergies renouvelables,... Venez nombreux soutenir l'équipe française !

+ d'infos sur : www.tpm-agglo.fr, www.ffvoile.fr et www.tourvoile.fr acws-toulon. americascup.com @LVACWS-Toulon www.facebook.com/LVACWSToulon

■ Futurs entrepreneurs : suivez le guide de la création d'entreprise 2016

Le 31 mars dernier, la Maison de l'Emploi TPM présentait son nouveau guide de la création d'entreprise 2016 et ses actions de parrainage. Si vous rêvez de lancer votre boîte, cet outil simple et clair vous permettra d'identifier qui fait quoi sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. À l'intérieur, vous trouverez toutes les offres de services et d'accompagnement des partenaires concernés, ce qui facilitera vos démarches à chaque étape de votre projet. Le parrainage est une autre action développée par la Maison de l'Emploi TPM

pour faire bénéficier les jeunes entrepreneurs du savoir-faire et du professionnalisme de chefs d'entreprise expérimentés. Leur implication, bénévole, permet d'augmenter les chances d'une meilleure réussite des projets et d'accroître le taux de pérennité des jeunes entreprises. Les porteurs de projets sont nombreux et reflètent le dynamisme économique de notre territoire. C'est pourquoi, la Maison de l'Emploi TPM se positionne comme facilitateur dans le domaine de la création et reprise d'entreprises.

Alors si vous hésitez encore à vous lancer, contactez la Maison de l'Emploi TPM pour être accompagné.

+ d'infos et téléchargez le guide sur : www.mde-tpm.fr



Franck Nouzies, parrain d'Agnès Nitelet, MDE TPM 2016

L'ACPM : un acteur de proximité pour l'accompagnement santé et social et pour la formation professionnelle.

Créée en 1958 à Marseille, l'ACPM intervenait à l'origine dans l'action sociale en faveur des migrants. Au fil des années et avec la montée du chômage, elle a mis en place des programmes de formation destinés à tous les publics : jeunes, demandeurs d'emploi et salariés.

Aujourd'hui, elle est reconnue par les pouvoirs publics comme un acteur important en matière de formation professionnelle et de promotion sociale. L'ACPM est certifiée OPQF* et intègre 4 ateliers de pédagogie personnalisée en Région PACA.

Présente sur deux régions, elle est organisée en 8 territoires et dispose de 15 sites de formation.

Serge Mostacchi et Sylvie Pajot



ACPM
Les côtes du Plan
570 chemin Franca - 83190 Ollioules
Tél. 04 94 63 35 68
www.acpm.eu

Dans le Var, le territoire de Toulon regroupe des antennes à Ollioules, La Seyne-sur-Mer et Toulon.

« Nous intervenons auprès des jeunes n'ayant pas ou peu de qualification pour les amener à un diplôme de niveau 5 (CAP) », explique Serge Mostacchi, responsable du territoire toulonnais. « Nous accompagnons des adultes bénéficiaires du RSA sur le programme CD83 et FSE 2014-2020*, deux actions PPEPPS* et SAFE* pour des publics éloignés de l'emploi, afin de les aider à remettre le pied à l'étrier. Nous accompagnons vers l'emploi des personnes RQTH* dans le cadre de formations courtes financées par l'Agefiph ».

Pour ces publics en difficulté qu'il faut non seulement former mais accompagner socialement, la notion de proximité est importante. « Nous disposons pour cela de

deux plateformes techniques, l'une à Ollioules et l'autre à La Seyne Saint-Elme.

Pour les demandeurs d'emploi, nous proposons des actions de perfectionnement directement liées aux économies d'énergies, à la réglementation électrique, à l'isolation intérieure et extérieure des bâtiments ».

Partenaire du plan de formation de l'entreprise

Mais l'ACPM dispose également d'une offre de service en direction des entreprises et de leurs salariés et, en particulier, la certification CLEA*. Elle propose tout un catalogue de formations réalisables en interne ou en externe, ainsi que de l'aide au recrutement ou à l'accompagnement (bilan de compétences, VAE, évolution professionnelle...), sans

oublier l'aide à conception du plan de formation de l'entreprise.

Au cœur du marché de l'emploi et de ses acteurs (entreprises et partenaires publics), l'ACPM axe ses formations sur les marchés en tension des territoires où elle est implantée : aide à la personne, restauration, prévention et sécurité, maritime, industrie, espaces verts, bâtiment...

Mille personnes sont formées ou accompagnées chaque année par l'ACPM Toulon. « Notre équipe est constituée d'une vingtaine de personnes. Nous sommes tous mobilisés pour que les jeunes et les personnes que nous accompagnons vers l'emploi puissent découvrir la réalité des entreprises du Pôle d'activités de Toulon Ouest et que ces mêmes entreprises aient le désir d'utiliser un jour leurs compétences ».

* OPQF : Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation - CD83 FSE 2014-2020 : Conseil départemental du Var et Fonds social européen - PPEPPS : Parcours pour un Emploi Permanent Par les Services - SAFE : Santé Action sociale Formation Emploi - RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé - CLEA : Certificat de connaissances et de compétences professionnelles.

Avec l'agence AXA Gilles Catala : des clients sous bonne protection.

Implantée au cœur du Pôle d'activités de Toulon Ouest, l'agence Axa dirigée par Gilles Catala privilégie l'écoute des besoins et le sur-mesure pour ses clients avec des solutions adaptées, voire spécifiques, pour la clientèle Entreprises.

C'est en 1988 que Gilles Catala est entré dans l'univers de l'assurance. Comme inspecteur commercial chez AXA d'abord, puis comme directeur des ventes en région. En 2014, il devient agent général en reprenant l'agence des Playes à La Seyne-sur-Mer. L'an dernier, il a créé une agence AXA Assurbanque

à Toulon, au concept novateur. « Je suis à la fois chef d'entreprise et mandataire de la société d'assurances AXA, dont je distribue les produits ». La profession d'agent général d'assurance fait partie des professions réglementées.

« Nous sommes 8 personnes en tout sur les deux sites et ici, à La Seyne, nous allons nous agrandir pour disposer de 130 m². J'ai décidé de structurer l'entreprise en 3 pôles, chacun étant spécialisé soit dans un type de produit, soit dans un type de clientèle ».

Le pôle « Grand public » gère tous les contrats liés à l'automobile, l'habitation, la santé, le bateau, la moto, la banque et le crédit. Le pôle « Professionnels » s'occupe des dossiers relatifs aux assurances multirisques, aux contrats de prévoyance, de retraite et d'épargne.

« Quant au pôle « Entreprises » dont je m'occupe plus particulièrement, il a en charge les produits multirisques

entreprises, les assurances flotte véhicules, les garanties décennales construction, la responsabilité civile, l'épargne salariale... ».

Des offres spécifiques pour les entreprises

Aujourd'hui, les 2 points de vente gèrent 4 000 clients dont 60 % de clients Grand Public, 20 % de professionnels et 20 % d'entreprises.

« Partenaires du RCT, nous sommes aussi l'un de ses assureurs, puisque nous assurons le centre d'entraînement de Berg. Dès le premier contact avec chaque client, quel qu'il soit, nous établissons un état des lieux de sa situation en matière d'assurance, qui va permettre de l'orienter sur tel ou tel produit. Notre devise est le sur-mesure et l'adaptation à l'évolution des besoins. Nous estimons également très important de gérer les sinistres dans nos agences : les clients ont en face d'eux un conseiller et n'ont

pas à passer par l'opérateur d'une plateforme téléphonique. Par ailleurs, tous nos contrats sont archivés numériquement ».

Implanté dans la zone des Playes, Gilles Catala souhaite développer son activité auprès de ses confrères chefs d'entreprise de Toulon Ouest. « Nous disposons en effet, chez AXA, de tout un panel de solutions pouvant répondre aux besoins en matière de protection de l'activité, protection des salariés et protection financière du dirigeant, ainsi que des offres par métiers pour répondre aux différentes spécificités ». Et l'agent général de mettre en avant trois contrats particuliers : le contrat responsabilité civile des mandataires sociaux ou dirigeants, l'assurance perte d'emploi du dirigeant et Cyber Secure, le premier contrat pour protéger l'entreprise des effets des cyber-attaques sur ses systèmes informatiques.



AXA Assurance
Immeuble Le Chrysalide
Rue de Lisbonne
83500 La Seyne
Tél. 04 94 10 87 10 et
167 rue Jean Jaurès - 83000 Toulon
Tél. 04 94 18 90 50
Mail : agence.gillescatala@axa.fr

LOCATIONS

- **12 m²** Bureaux de 12 m² et 17 m² meublés, à louer à la demi-journée ou à la journée pour réunions ou RDV professionnels. 83500 La Seyne sur Mer - Disponibilité Immédiate
75 € HT la journée
Business To Building
Mme GARNIER - 04 94 06 57 41
- **14 à 60 m²** Loue bureaux de 14m² à 60m², possibilité de regrouper plusieurs bureaux, clim. réversible, parkings privés, vidéosurveillance, gardiennage, portails électriques, crèche. 83500 La Seyne sur Mer - Disponibilité : Novembre
150 €/m²/an/HT/HC
Business To Building
Mme GARNIER - 04 94 06 57 41
- **300 m²** Loue bureaux en R+1 (sans ascenseur) avec 1 bureau fermé, 2 open-space, local archives, kitchenette et wc privatif, clim. réversible, parkings privés, vidéosurveillance, gardiennage, portails électriques, crèche. 83500 La Seyne sur Mer - Disponibilité Immédiate
150 €/m²/an/HT/HC
Business To Building
Mme GARNIER - 04 94 06 57 41
- **125 m²** Loue local commercial RDC avec vitrines, accès double porte avec clim réversible, parkings privés et visiteurs, vidéosurveillance, gardiennage, portails électriques, crèche. 83500 La Seyne sur Mer - Disponibilité immédiate
160 €/m²/an/HT/HC
Business To Building
Mme GARNIER - 04 94 06 57 41
- **4483 m²** Loue entrepôts, 5-6m de haut, quai et porte sectionnelle, surfaces modulables de 1411m² à 4483m², parkings privés, vidéosurveillance, portails électriques, gardiennage, crèche. 83500 La Seyne sur Mer - Disponibilité immédiate
70/m²/an/HT/HC
Business To Building
Mme GARNIER - 04 94 06 57 41
- **2330 m²** Terrain d'environ 2330m² Chem. de la Farlède, destiné soit à la location nue, soit à la location en l'État Futur d'achèvement. C.O.S. à 1, projet de construction d'un immeuble de bureaux, entrepôt ou commerce. 83500 La Seyne sur Mer - Disponibilité immédiate
En fonction du projet
Business To Building
Mme GARNIER - 04 94 06 57 41
- **150 m²** Sur axe principal ZAC des plages beau local commercial de 150 m², résidence récente répondant aux nouvelles normes, ascenseur, accès handicapé, très belle visibilité d'emplacement
83140 Six-Fours - Disponibilité immédiate
2015 € HT
Yafi Immobilier
Mme EL YAFI - 06 09 88 65 55
- **90 m²** Sur axe principal ZAC des plages beau local commercial de 90 m², résidence récente, ascenseur, accès handicapé, climatisé, très bon état
83500 La Seyne sur Mer - Disponibilité immédiate
900 € HT
Yafi Immobilier
Mme EL YAFI - 06 09 88 65 55
- **260 m²** Local commercial à usage de studio de danse ou de gym, avec vestiaires, sanitaires et parkings
83140 Six-Fours - Disponibilité immédiate
2 600 € HT
Yafi Immobilier
Mme EL YAFI - 06 09 88 65 55
- **274 m²** Local d'activité de 274 m² composé d'un RDC de 143 m² et d'un étage de 131 m² pouvant être aménagé en bureaux
83140 Six-Fours - Disponibilité immédiate
30 000 € HT/an
DTZ Toulon
Jean-Philippe Cas - 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **644 m²** Local d'activité de 644 m² comprenant 122 m² de bureaux. Très bel emplacement.
83500 La Seyne sur Mer - Disponibilité immédiate
77 280 € HT/an
DTZ Toulon
Jean-Philippe Cas - 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **1336 m²** Local d'activité de 1336 m² comprenant 283 m² de bureaux sur 3000 m² de terrain clos. Bel emplacement
83500 La Seyne sur Mer - Disponibilité fin 2015
108 000 € HT/an
DTZ Toulon
Jean-Philippe Cas - 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

- **3100 m²** Proche Technopôle de la Mer, projet de construction de deux immeubles de bureaux de 1862 m² et 1240 m² divisibles
83190 Ollioules - Disponibilité à préciser
190 € HT/HC/m²/an parkings compris
DTZ Toulon
Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **450 m²** Bureaux de 450 m² (en R+1) avec de nombreux parkings
83140 Six-Fours - Disponibilité immédiate
140 € HT/HC/m²/an
DTZ Toulon
Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **560 m²** Bureaux neufs, climatisés, divisibles à partir de 280 m², parkings
83140 Six-Fours - Disponibilité immédiate
144 € HT/HC/m²/an
DTZ Toulon
Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **109 m²** Bureaux de 109 m² en excellent état, cloisonnés, climatisés, 4 places de parking privatives
83140 Six-Fours - Disponibilité : août 2016
165 € HT/HC/m²/an
DTZ Toulon
Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **198 m²** Bureaux de 198 m² cloisonnés, climatisés.
83140 Six-Fours - Disponibilité immédiate
131 € HT/HC/m²/an
DTZ Toulon
Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **200 m²** Bureaux de 200 m², cloisonnés, climatisés.
83190 Ollioules - Disponibilité immédiate
150 € HT/HC/m²/an
DTZ Toulon
Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **100 m²** Bureaux de 100 m² en R+1 proposant une très belle visibilité ainsi qu'un parking privatif
83190 Ollioules - Disponibilité immédiate
240 € HT/HC/m²/an
DTZ Toulon
Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **178 m²** Bureaux de 178 m² cloisonnés et climatisés au Technopôle Var Matin
83190 Ollioules - Disponibilité immédiate
162 € HT/HC/m²/an
DTZ Toulon
Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **119 m²** Bureaux de 119 m² en rez-de-chaussée, cloisonnés, climatisés, parkings privatifs
83500 La Seyne sur Mer - Disponibilité immédiate
166 € HT/HC/m²/an
DTZ Toulon
Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **127 m²** Bureaux modernes de 127 m² en Zone Franche
83500 La Seyne sur Mer - Disponibilité immédiate
213 € HT/HC/m²/an
DTZ Toulon
Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **270 m²** Sur le Parc de Signes, sur une parcelle de 2000 m²
83870 Signes - Disponibilité immédiate
2000 € HT
Tangainvestment
Philippe ARACHTINGI - 06 95 21 63 06
- **200 m²** Entrepôt/Bureaux sur le Parc de Signes
83870 Signes - Disponibilité immédiate
1600 € HT
Tangainvestment
Philippe ARACHTINGI - 06 95 21 63 06
- **100 m²** Bureaux plein Sud sur le Parc de Signes
83870 Signes - Disponibilité immédiate
700 € HT
Tangainvestment
Philippe ARACHTINGI - 06 95 21 63 06
- **217 m²** Bureaux cloisonnés dans la zone des Playes en rez-de-chaussée. Parkings privatifs - La Seyne sur Mer ZA des Playes
1809 € HT/m²/an
Disponibilité immédiate
Arthur Loyd Méditerranée
Caroline Poubelle - 04 94 30 30 30
- **640 m²** Locaux d'activité mixtes 420 m² d'entrepôt et 220 m² de bureaux
83140 Six Fours Zone d'activités des Playes
Disponibilité juin 2016
5 000 € HT/HC/mois
Arthur Loyd Méditerranée
Caroline Poubelle - 04 94 30 30 30

- **364 m²** Bel immeuble sécurisé, bureaux en rdc avec nombreux parkings
83140 Six Fours les Plages ZA des Playes
Disponibilité immédiate
4200 € HT/HC/mois
Arthur Loyd Méditerranée
Caroline Poubelle - 04 94 30 30 30
- **580 m²** 500 m² d'entrepôt et 80 m² de bureaux
83140 Six Fours les Plages ZA des Playes
Disponibilité immédiate
4500 € HT/HC/mois
Arthur Loyd Méditerranée
Caroline Poubelle - 04 94 30 30 30
- **102 m²** Bureaux en Zone Franche
83500 La Seyne sur Mer ZA des Playes - Disponibilité immédiate
1770 € HT/HC/m²/mois
Arthur Loyd Méditerranée
Caroline Poubelle - 04 94 30 30 30
- **Dès 25 m²** Surfaces commerciales - Centre commerciale sur axe passant à proximité de Pôle Mer
Ollioules - Disponibilité immédiate
282 € HT/m²/an
Arthur Loyd Méditerranée
Caroline Poubelle - 04 94 30 30 30
- **190 m²** 147 m² entrepôt et 43 m² de bureaux parkings
83140 Six Fours les Plages ZA des Playes
1900 € HT/m²/mois
Arthur Loyd Méditerranée
Caroline Poubelle - 04 94 30 30 30

VENTES

- **249 m²** 165 m² de bureaux et 85 m² de zone de stockage
83140 Six Fours les Plages ZA des Playes - Disponibilité immédiate
1190 € /m² HD
Arthur Loyd Méditerranée
Caroline Poubelle - 04 94 30 30 30
- **102 m²** Bureaux Zone franche, divisible dès 36 m²
83500 La Seyne sur Mer Zone des Playes - Disponibilité immédiate
1995 € /m² HD
Arthur Loyd Méditerranée
Caroline Poubelle - 04 94 30 30 30
- **233 m²** Bureaux divisibles à partir de 70 m². Climatisé. Sortie autoroute. Nombreux parkings
Ollioules Espace Athena - Disponibilité immédiate
1207 € /m² HD
Arthur Loyd Méditerranée
Caroline Poubelle - 04 94 30 30 30
- **149 m²** Local commercial excellent emplacement immeuble neuf dans une zone en plein développement magnifique local en premier étage avec ascenseur pour toute activité dans immeuble de bureaux à fort potentiel avec 5 parkings intérieurs. aménagement facile
83140 Six-Fours - Disponibilité immédiate
357 400 € HT
Yafi immobilier
Mme EL YAFI - 06 09 88 65 55
- **155 m²** Local commercial - Axe principal de la commune, très bonne visibilité, avec deux parkings privés, dixième étage d'un immeuble, pour une surface de 155m²
83140 Six-Fours - Disponibilité immédiate
425 000 € HT
Yafi immobilier
Mme EL YAFI - 06 09 88 65 55
- **98,5 m²** Bureaux cloisonnés, climatisés situés en Zone Franche
83500 La Seyne sur Mer - Disponibilité immédiate
172 375 € HD
DTZ Toulon
Boris Bernois - 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **640 m²** 420 m² d'Entrepôt RDC et 220 m² de bureaux. Etage avec clim. Portail entrée automatique. 12 Parkings Extérieurs
83140 Six Fours les Playes - Disponibilité novembre 2016
566 000 €
SCI OCEANE - 04 94 10 51 25